



CHARTE DES BENEVOLES

ET DES SALARIES

- ✓ RESPECT, SOLIDARITE ENVERS TOUTES LES PERSONNES DEMUNIES.
- ✓ BENEVOLAT SANS AUCUN PROFIT DIRECT OU INDIRECT.
- ✓ ENGAGEMENT SUR UNE RESPONSABILITE ACCEPTEE.
- ✓ CONVIVIALITE, ESPRIT D'EQUIPE, RIGUEUR DANS L'ACTION.
- ✓ INDEPENDANCE COMPLETE A L'EGARD DU POLITIQUE ET RELIGIEUX.
- ✓ ADHESION AUX DIRECTIVES INTERNES PRISES ENSEMBLE LORS DES REUNIONS DES CA.

Association loi de 1901

Bureau Administratif : 8, Allée St Just-78370 PLAISIR

Siège Social : Mairie de Plaisir- 2 rue de la République- 78370 PLAISIR